



L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2017 Les points traditionnels sur l'année écoulée, sur les mois à venir, mais aussi un regard sur 70 ans de vie à la Sécurité sociale

C'est dans les locaux dijonnais de Sciences Politiques que s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité d'Histoire de Bourgogne-Franche Comté. Devant un public issu de différentes branches et de différents départements et en présence de Madame RUELLAN, Présidente Nationale du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, le Président Edouard ARREDI a ouvert la séance. Il a rappelé le rôle et le soutien apportés par la Carsat dans le bon fonctionnement du Comité régional, soulignant l'importance de l'engagement des organismes dans la mémoire collective de notre Histoire à la Sécurité Sociale.

Madame RUELLAN a salué le dynamisme du Comité de Bourgogne-Franche Comté et mis en exergue la diversité et la richesse de ses activités .

Un retour sur l'année écoulée.....

Le Président a ensuite brossé le panorama de l'activité et des réalisations. L'accent a d'abord été mis sur le recueil de témoignages dans notre Institution au niveau de la région Bourgogne Franche-Comté. La vie racontée de l'intérieur par celles et ceux qui y ont travaillé permet de raviver des souvenirs mais surtout d'apporter des éléments tangibles sur les diverses évolutions apportées dans la gestion et le fonctionnement des organismes au cours des décennies. La source n'est pas tarie et de nombreux autres thèmes ne demandent qu'à être traités.

C'est un objectif qui ne pourra se concrétiser que grâce au désir et à l'engagement de toutes celles et de tous ceux, tous rôles ou toutes fonctions confondues, qui voudront partager un moment de leur propre histoire pour l'intégrer dans l'histoire collective. La vie du Comité ne s'arrête pas là puisque le site héberge des articles, des bulletins auquel chacun peut accéder. La revue « Mémoire en marche » et qui marche depuis de nombreuses années complète le dispositif de communication.

Une transition d'hier à aujourd'hui et à demain.....

Après ce tour d'horizon, place aux données chiffrées. Arrêté des comptes et rapport financier 2016, montant des cotisations d'adhésion au comité, budget de 2017, l'Assemblée a validé l'ensemble des points.

Les cotisations restent inchangées : 400 € pour un organisme à compétence départementale, 700 € pour un organisme à compétence régionale, et 10 € pour les membres individuels. Oui, toute personne peut adhérer au Comité d'histoire. Quoi de plus gratifiant que de venir partager un moment sur une existence commune dans cette belle maison de la protection sociale.

Un échange a eu lieu sur les adhésions des organismes. Certains sont adhérents depuis de nombreuses années. D'autres peuvent le faire à tout moment. L'accent a été mis sur l'importance que revêtirait l'adhésion de tous les organismes. Au-delà du simple mais néanmoins important paiement de cotisations, c'est surtout l'intérêt manifesté envers tous les acteurs qui ont fait vivre notre grande histoire depuis plus de 70 ans et que le comité s'emploie à relater.

Et maintenant un regard sur 70 ans de vie à la Sécurité Sociale...

Et ce fut au tour de Monsieur WELLER, sociologue et chercheur au CNRS, de raconter les évolutions dans l'organisation des espaces de travail à la Sécurité Sociale, monde où il a vécu pendant quelque temps en préparant sa thèse à Sciences Politiques, axée sur la branche vieillesse.... L'étude a été menée tant du côté du personnel que du côté du public.

Dans les premières années de la Sécurité Sociale, bureaux et fichiers à tiroirs pour le classement des dossiers constituaient l'univers de travail. Pour l'accueil du public, un hygiaphone séparait l'accueillant et l'accueilli, dispositif en vigueur dans de nombreux services publics voire services privés. Et quand le public affluait, l'attente se faisait debout.

Et le temps passant, pour offrir de meilleures conditions de travail pour le personnel et de meilleures conditions d'accueil pour le public, des opérations immobilières ont été engagées : aménagements, constructions ...

L'espace de travail a connu 4 périodes : le bureau moderne, puis industriel, l'espace prestations et la plate-forme de services.

L'outil de travail et les modes organisationnels ont connu aussi des évolutions. Les équipements électroniques des années 1960 sont devenus informatiques dans les années 1970. Les activités ont connu des phases d'automatisation, avec des chaines de travail, des alternances spécialisation et polyvalence, accueil direct du public puis mise en place de pré-accueil, sans oublier la mise en place de camion itinérant.

Evolution aussi dans l'appellation des fonctions. Le guichetier est devenu liquidateur, puis technicien conseil, et gestionnaire. Les services de dactylographie ont disparu quand chaque personne pouvait rédiger les courriers sur son micro-ordinateur.

Monsieur WELLER a brossé ce panorama dans lequel chacun peut se reconnaître. C'est d'ailleurs sous cet aspect que des échanges ont eu lieu ensuite avec les participants à la réunion.

Mais alors, qu'elle est la perception du personnel présent dans les bureaux à ces différentes périodes d'évolution ? Qu'elle est la perception du public ?

Là, c'est une autre histoire qui sera peut-être racontée lors d'une autre réunion. Affaire à suivre ? Peut-être.....